

Participation au financement du Fichier Demande Locative Sociale



Agglomération du Choletais

Damien SOULLARD

Service Urbanisme prévisionnel et opérationnel - Habitat
Hôtel d'Agglomération – BP 62 111 – 49 321 CHOLET Cedex

Tel : 02 72 77 20 81

dsoullard@choletagglomeration.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'objectif est de mettre en commun la demande locative sociale sur le département afin de faciliter et simplifier les démarches des demandeurs de logements locatifs sociaux. Un « numéro unique » est affecté à chaque demandeur (mutualisation de la connaissance de la demande) afin de mieux appréhender et de satisfaire sa demande en logements locatifs sociaux. Il permet de gérer et de mettre à jour les dossiers en temps réel.

Ce dispositif facilite la recherche de logements locatifs HLM des demandeurs et favorise la décision d'attribution par la mise en relation entre les fichiers de l'offre disponible et la demande. Il permet également d'avoir une meilleure connaissance de la demande locative sociale.

Le fichier de la demande locative sociale concerne l'ensemble du département du Maine-et-Loire. Le gestionnaire en est le CHREHA Ouest.

TYPE D'AIDE

Subvention / prime

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Demandeurs de logements locatifs sociaux.

Opérateurs définis à l'article R. 331-14 du Code de la Construction et de l'Habitation.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Participation forfaitaire annuelle.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 : 5 695 €

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Budget 2021 : 5 695 €

Budget 2020: 5 695 €

Budget 2019: 5 550 €

Budget 2018: 5 550 €

Budget 2017: 4 800 €

Budget 2016: 1 600 €